

## Burundi : après 4 ans de prison, Germain Rukuki a été libéré

Amnesty International, 03.07.2021 C'est une grande nouvelle : Germain Rukuki, défenseur des droits humains au Burundi, vient de sortir de prison. Il avait été condamné par les autorités parce qu'il militait pour l'abolition de la torture au Burundi, du fait de leurs activités, des journalistes ou des militants subissent des représailles. C'est ce qui est arrivé à Germain Rukuki.

Il travaillait avec la branche nationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT). Avant d'être définitivement fermée par le gouvernement en 2016, cette association documentait les atteintes aux droits humains au Burundi. Les autorités ont reproché à Germain Rukuki d'avoir travaillé avec cette ONG, qui, pour elles, « ternissait l'image du pays ». En juillet 2017, au petit matin, il a été arrêté chez lui par des dizaines de policiers. Accusé d'être atteint à la « rétention de l'état », d'être « atteint à l'autorité de l'état », de « rébellion » et de « insurrectionnel », il a été condamné, en avril 2018, à 32 ans de prison ! Le 4 juin 2021, la cour d'appel a réduit cette peine absurde ce qui a permis sa libération. Après avoir passé quatre ans derrière les barreaux, Germain Rukuki a enfin retrouvé sa famille dont son plus jeune fils de 3 ans qu'il n'avait encore jamais rencontré. « Veuillez recevoir nos sincères remerciements pour toutes les actions de soutien moral et de solidarité que vous avez menées sans relâche pour nous depuis le jour de l'arrestation injuste de mon époux » Emelyne Mupfasoni, l'épouse de Germain Rukuki libération est un immense soulagement et nous y avons contribué. Notre engagement collectif, une fois encore, a porté ses fruits. UNE MOBILISATION MONDIALE Chaque année, le 10 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, nous nous mobilisons pour défendre 10 personnes dont les droits sont bafoués. Germain Rukuki faisait partie des personnes que nous avons défendu cette année, lors de notre campagne 10 Jours pour signer. Sa situation a été connue et portée par nos 10 millions de membres, dans les 70 pays dans lesquels nous sommes présents. Avec les équipes basées aux États-Unis, au Mexique, en Tunisie, en Espagne, en Allemagne, ou encore au Sénégal, nous avons porté le cas de Germain Rukuki pour alerter sur la situation des droits humains au Burundi et pour demander sa libération. Au niveau international, des centaines de milliers de signatures ont été recueillies. En France, vous avez été plus de 44 500 personnes à signer notre pétition adressée aux autorités burundaises. Le jour de sa libération, mercredi 30 juin, aura été un grand moment pour Germain Rukuki et ses proches ainsi que pour les milliers de personnes dans le monde entier qui ont fait campagne, sans relâche, pour sa libération. Un nouvel exemple qui prouve que par notre engagement collectif, nous arrivons à d'importantes victoires.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});